



## LE MOT DU MAIRE



Chères Bousquetaines,  
chers Bousquetains,

C'est avec un immense plaisir que nous écrivons les premiers mots de votre nouvelle revue municipale. En effet, c'est avec beaucoup de sérieux que l'équipe municipale a œuvré pour préparer ce nouveau lien entre nous. Cette revue, appelée à paraître plusieurs fois au cours de l'année, retracera à la fois les actions et projets réalisés ainsi que ceux en cours ou à venir. Elle sera le véritable reflet du travail quotidien des élus et des services de la commune, pour faciliter et garantir, comme nous l'avons toujours fait, un service public de proximité et de qualité.

Ce lien entre nous, associé aux différents temps de la vie locale et des réunions publiques d'échanges, sont les garants de la transparence de l'action publique que nous conduisons pour Bouchet.

A l'heure où le monde vacille, où plusieurs continents sont meurtris par des conflits que l'on n'aurait pu imaginer il y a encore quelques années, où l'Europe voit la guerre revenir à ses portes, ravivant en nous de sombres et douloureux souvenirs d'histoire, où la France est tiraillée entre des idéologies dangereuses et stériles, où notre Pays perd ses repères et ses valeurs, c'est un cap qui doit être fixé, une vision claire et des projets visibles et compréhensibles par tous que nous devons, nous élus, exprimer !

Être élu, c'est s'engager avec des convictions et des valeurs, c'est travailler chaque jour pour l'intérêt général, rationaliser la dépense publique, entretenir l'existant, investir pour l'avenir et limiter la pression fiscale qui pèse sur nos foyers.

Tel est l'engagement que j'ai pris pour vous, il y a un peu plus de dix ans, soyez assurés de ma détermination à tenir le cap et conduire les projets à terme avec l'ensemble de l'équipe municipale.

La tâche était immense et rien n'a été facile, car ne l'oublions pas, ce mandat a débuté en 2020, en pleine pandémie de COVID19 et pendant près de deux ans ! Cet épisode de notre vie qui pour certains est déjà loin, a repoussé plusieurs projets de travaux communaux, modifié certaines priorités et changé je le pense, certains repères de notre société...

L'urgence était de rechercher et distribuer des masques aux plus fragiles et aux soignants, d'organiser un centre de vaccination et assurer malgré les difficultés, le fonctionnement des services communaux à commencer par une organisation sans précédent concernant l'école et ses services périscolaires. Je tiens à saluer ici, le travail accompli par vos élus et par le personnel communal qui a su s'adapter et faire face à une situation hors norme.

Comme vous pourrez le constater dans cette première édition, de nombreux travaux et aménagements ont vu le jour dans la commune. Obligés par la confiance que vous nous témoignez, nous tenons à une exemplarité de gestion dans un contexte de plus en plus contraint, où les énergies, certes indispensables, prennent une part considérable dans les budgets, où l'inflation bat des records, où les besoins vont croissant, où l'Etat fait reposer sur les communes, même de taille modeste, de nouvelles compétences, où parallèlement les exigences et les normes sont décuplées, en somme, nous devons faire mieux, faire plus avec moins...

Rappelons au titre de 2023 les réalisations importantes, détaillées plus loin comme le Plan Local d'Urbanisme approuvé et exécutoire, qui apportera cohérence réglementaire et architecturale, l'ouverture de la boulangerie dans le local communal, l'acquisition du terrain siège de la future Maison de Santé, la rénovation complète des sanitaires et du chauffage de l'école primaire, la création de deux salles associatives à l'étage de l'école du Bosquet ou encore le déploiement de vidéo protection pour le bien de tous...

En ce début 2024, nous œuvrons sur de nombreux projets structurants avec notamment la voirie et un plan de rénovation des plus dégradées, ou le projet de Maison de Santé Pluridisciplinaire porté avec les communes voisines de La Baume de Transit et de Suze la Rousse. Ce projet, majeur à l'échelle de notre bassin de vie, revêt un caractère essentiel à l'heure où bon nombre d'entre nous ne parviennent plus à obtenir de rendez-vous médicaux. Une quinzaine de professionnels de santé sont réunis et travaillent depuis plus d'un an autour du projet de santé. De quoi faire de nous, bien que communes rurales, un fer de lance et un exemple, en matière de santé et de mutualisation. Je tiens à remercier tous les acteurs impliqués dans ce projet (maires et élus des communes concernées ainsi que tous les professionnels de santé) pour leur travail, leur confiance et leur abnégation.

Vous l'aurez compris, c'est encore plus forts et déterminés que nous poursuivrons nos efforts en 2024, pour être sans cesse, à vos côtés, des plus jeunes aux aînés pour améliorer votre quotidien.

Jean-Michel AVIAS



## VOS ÉLUS



**Catherine MIGLIORI**

Adjointe au Maire

*Enfance / jeunesse & affaires  
sanitaires et sociales*



**Véronique RICHARD**

Adjointe au Maire

*Services techniques, Patrimoine,  
culture & associations*



**Sophie ROY**

Conseillère municipale déléguée

*CCAS, affaires sanitaires &  
sociales*



**Valérie BATAILLE**

Conseillère municipale déléguée

*Enfance / jeunesse  
Correspondante défense*



**Nathalie BOUZIGUES**

Conseillère municipale



**Audrey BARBIER**

Conseillère municipale



**Nadine ROUSTAN**

Conseillère municipale



**Bertrand MOUTY**

Conseiller municipal



**Jean-Louis CARRASQUER**

Conseiller municipal  
d'opposition



**Romain FAVIER**

Adjoint au Maire

*Environnement, réseaux &  
communication*



**Patrick PARET**

Adjoint au Maire

*Urbanisme, finances, sécurité  
& économie*



**Anthony FERRER**

Conseiller municipal délégué

*Voirie & aménagement*



**Bernard PIN**

Conseiller municipal



**Patrick RICHARD**

Conseiller municipal



**Régis DE GAUDEMARIS**

Conseiller municipal



**Monique BONNEFOY**

Conseillère municipale



**Claire ISABEL**

Conseillère municipale  
d'opposition

Directeur de publication : Jean-Michel AVIAS  
Rédaction : Élus / Mairie de Bouchet  
Crédit photo : Mairie de Bouchet  
Conception et réalisation : Mairie de Bouchet  
Impression : Graphot  
Tirage : 760 exemplaires

## RETOUR EN IMAGES SUR LES PROJETS RÉALISÉS

### 1. Construction du pôle des services publics



### 4. Aménagement cour école maternelle



### 2. Création d'une boulangerie



### 3. Aménagement du cabinet médical

1. Attachés aux services publics de proximité, nous avons aménagé l'ancien centre de secours pour créer un Pôle de Services Publics et faciliter ainsi votre quotidien, en regroupant les services administratifs, l'agence postale communale et les services techniques, avec pour chacun, des conditions de travail de qualité.

2. Le maintien des commerces de proximité est indispensable dans la vie d'un village. Ainsi après avoir transformé l'ancien local des services techniques (offrant une localisation idéale), recherché un couple de boulanger/pâtissier, la nouvelle boulangerie «la caserne à pain» a pu ouvrir ses portes le 31 mars dernier.

3. En 2020, la commune voit le départ de son unique médecin. Ne pouvant se résoudre à ce constat les élus ont décidé d'aménager l'ancienne salle Pradier (seul bâtiment public accessible aux personnes à mobilité réduite) en cabinet médical et de rechercher de nouveaux médecins.

4. Lors du budget 2021, les élus inscrivent une enveloppe pour aménager la cour de la maternelle, un mur d'escalade, une cabane et des fresques pédagogiques au sol. Désormais la pelouse synthétique permet un bon drainage pour le confort et le plaisir des enfants et des enseignantes.

## VIDEOPROTECTION



Les élus ont souhaité installer un système de vidéoprotection afin de lutter contre les incivilités et les actes de délinquance (dégradation de mobilier urbain, cambriolage...). Il a été installé des caméras sur différents secteurs du village (places, rues, bâtiments publics, entrées et sorties de village) en collaboration avec l'Adjudant de Gendarmerie référent sécurité. Ainsi le nombre de caméras, leur emplacement, tout comme les champs de vision (limités à l'espace public) ont été validés par les autorités et transmises en préfecture.



## RETOUR EN IMAGES SUR LES PROJETS RÉALISÉS



5. Aménagement cour école primaire

5. Les 5 arbres très malades de la cour de l'école primaire ont été arrachés et remplacés par 7 mûriers platanes, leur croissance rapide assurera une grande zone d'ombrage. La pelouse synthétique leur assure un bon drainage, offre un nouvelle aire de jeux pour les enfants et permet de désimpermeabiliser le sol.

6. Avec la création d'une nouvelle association « la Pétanque Bousquetaine », la Mairie a réaménagé une partie du cours des Lavandières afin d'offrir aux boulistes un lieu leur permettant de pratiquer leur sport dans de bonnes conditions. Par ailleurs, le local du boulodrome a également fait l'objet de travaux de rénovation.

7. Une réflexion globale sur la valorisation du cimetière a été entamée ces dernières années avec l'installation d'un columbarium et d'un jardin du souvenir ainsi que son règlement d'utilisation. Par ailleurs, l'achat d'un logiciel de gestion de cimetière a été réalisé comprenant une cartographie par photos aériennes permettant de gérer au mieux les emplacements. Pour ces prochains mois, nous travaillons sur la finalisation d'un règlement du cimetière, l'implantation d'un ossuaire, la mise en place d'une procédure de récupération des concessions à l'abandon et un aménagement paysager adapté aux nouvelles conditions climatiques.

8. Début 2021, après des mois de pandémie et de confinement il fallait retrouver ces liens si importants. Ainsi après avoir mis en place un règlement des marchés et de l'espace public c'est le 2 mai 2021 que le marché hebdomadaire du dimanche a vu le jour sur le cours des Lavandières accueillant des producteurs locaux et commerçants.



6. Création d'un Boulodrome



7. Création d'un columbarium



8. Relance du marché hebdomadaire

### EXTINCTION ÉCLAIRAGE PUBLIC



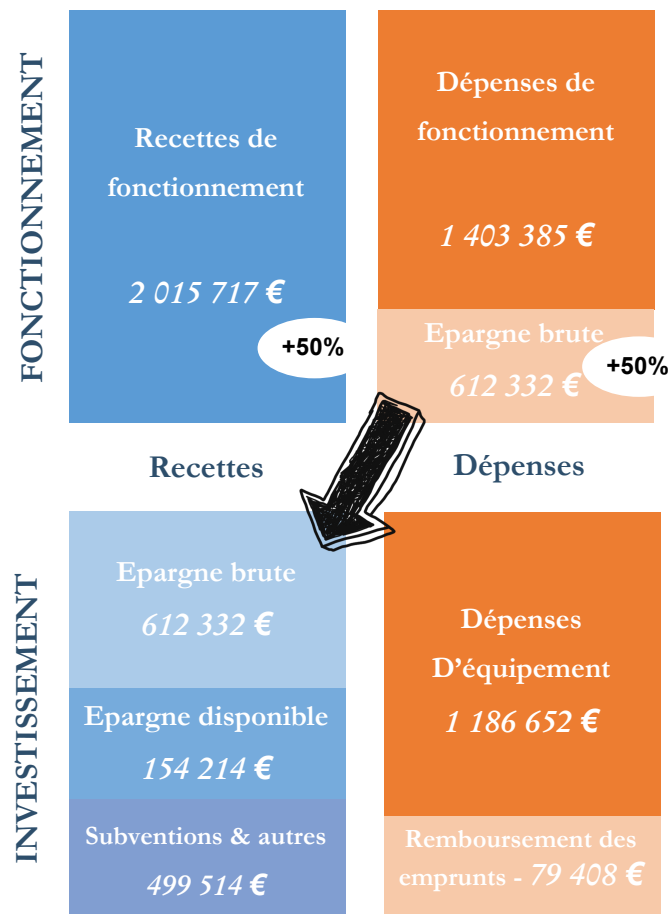
Avec la forte augmentation du prix de l'électricité, les élus ont décidé d'éteindre l'éclairage public. Ainsi, les consommations ont diminué de 50 % sur ce poste de consommation !!

# LE BUDGET 2023 DE MA COMMUNE

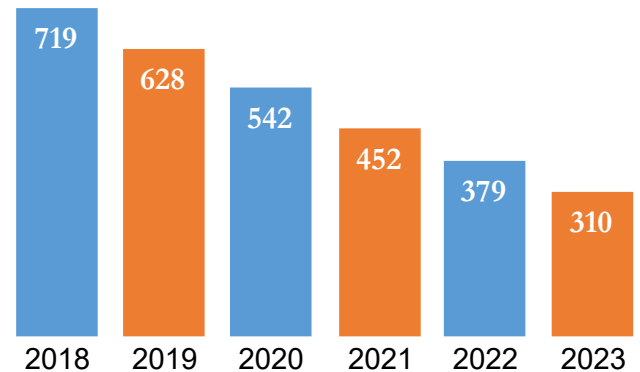
## Vue d'ensemble du budget général

La préparation du budget 2023 s'inscrit dans la poursuite des priorités du mandat débuté en 2020 malgré un contexte économique dégradé (hausse du prix de l'énergie, inflation généralisée, incertitudes sur les contraintes financières qui vont peser sur les collectivités avec un éventuel pacte de confiance de l'État actuellement à l'étude dans le projet de loi de finances). Dans ce contexte dépendent directement les dépenses de fonctionnement de la collectivité, qui sont en hausse inévitable par rapport à l'an dernier du fait de l'évolution des charges à caractère générale (achats de matières et de fournitures) et des charges de personnel (revalorisation du point d'indice, reclassements et 3 augmentations du SMIC notamment).

En dépit de la hausse des dépenses de fonctionnement, la gestion saine des finances communales, rappelée par le correspondant de la DGFIP aux collectivités locales et confirmée par les résultats et ratios des exercices précédents, permet à la commune de Bouchet de garder le cap autour de trois principes essentiels : **la sobriété, la responsabilité et l'engagement pour les Bousquetains !**



## Encours de la dette (€/habitant)



## Une politique d'investissements ambitieuse !

Les dépenses d'équipements en 2023 s'élèvent à :

**1 266 060 €** / BUDGET GENERAL

**607 851 €** / BUDGET ASSAINISSEMENT

Principaux investissements inscrits au budget :

- Réfection des sanitaires (école)
- Remplacement de la chaudière (école)
- Sécurisation et végétalisation de la cour (école)
- Achats de terrains (maison de santé et bord de l'Hérein)
- Vidéoprotection
- Equipements de voirie
- Illuminations et borne sur le cours des Lavandières
- Signalisation d'information locale
- Panneaux d'affichage pour les associations
- Outillage pour les services techniques
- Travaux sur voiries (1<sup>ère</sup> tranche de rénovation)
- Aménagement d'un ossuaire
- Création d'une Boulangerie
- Finalisation du plan local d'urbanisme
- Etudes valorisation de l'Abbaye
- Création maison de santé en partenariat avec les communes de Suze la Rousse et la Baume de Transit
- Mise en séparatif des réseaux d'assainissement rue de Provence, rue du Dauphiné et chemin des Aires. Chemisage du réseau rue des Cotes du Rhône & diverses reprises ponctuelles.
- Enfouissement des réseaux électrique, fibre et téléphonique rue du Dauphiné



## PLAN LOCAL D'URBANISME

Du 21 avril 2023 au 22 mai 2023, la commune de Bouchet a conduit une enquête publique, portant sur le projet d'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) conjointement au nouveau Périmètre Délimité des Abords (PDA) d'un bâtiment classé aux monuments historiques remarquables, la Chapelle Saint Sébastien.

Le PLU fixe les règles d'urbanisme d'un territoire en tenant compte des nouvelles exigences environnementales. Il définit le projet global d'aménagement de la commune en recherchant un équilibre entre le développement urbain et la préservation des espaces naturels et agricoles.

**Il s'impose à tous ceux, professionnels ou particuliers, qui souhaitent construire ou modifier un bâtiment, ou réaliser tout type d'aménagement urbain.**

Les règles générales et les servitudes d'utilisation des sols fixées par le PLU ont été votées par le Conseil Municipal le 2 novembre 2023.

Le PLU comprend divers documents réglementaires et techniques qui se fondent sur le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et dans un rapport de compatibilité avec d'autres documents de

planification urbaine supra communaux qui s'imposent à la commune (SCOT...) : règlement, plan d'ensemble, plan de zonage, arrêté, plan des servitudes d'utilité publique, liste des servitudes jointes à l'arrêté, le rapport de présentation (expose le contexte communal, évalue les besoins en matière d'aménagement et d'urbanisme, exprime le projet d'aménagement, justifie l'ensemble du document d'urbanisme et évalue ses incidences sur l'environnement), le projet d'aménagement et de développement durable (détermine les grandes orientations d'aménagement de la commune pour les années à venir. Il expose le projet d'urbanisme et définit les orientations générales d'aménagement, d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, d'équipement, de protection des espaces) et les annexes.

Le PLU peut être modifié ou enrichi par différentes procédures en fonction de l'importance des évolutions envisagées. Toutes les modifications apportées au PLU doivent être portées à la connaissance du public avant d'être approuvées, de sorte qu'il puisse faire part de ses observations.

Vous retrouverez plus d'informations sur le site de la commune, rubrique « Votre Mairie » puis « L'urbanisme ».

## ASSAINISSEMENT

### Un nouveau délégataire

Arrivant au bout du contrat actuel, la Mairie a relancé un marché public pour définir notre nouveau délégataire pour le service d'assainissement. Accompagné par le bureau d'études « Gétudes » dans ces démarches, le conseil municipal a décidé le 13/06/2023 de confier cette délégation de service public à la société **Véolia**. Pour arriver à cette décision, le Maire a présenté un rapport sur le choix des contrats et du concessionnaire mentionnant le déroulement de la procédure et le classement des offres reçues au regard des critères définis dans le règlement de la consultation.

**Cela fait plusieurs années que les élus ont refusé tout avenant au contrat actuel malgré l'insistance du délégataire (SUEZ) invoquant des arguments non recevables selon nous afin de préserver les Bousquetains de toute augmentation tarifaire.**

Dans ce nouveau contrat, des phases de négociation ont permis de limiter l'augmentation des tarifs. En effet, le Conseil municipal a décidé de créer deux tranches de facturation définissant un tarif plus juste pour les abonnés ayant des consommations d'eau maîtrisées.



### ENFANCE / JEUNESSE

Les communes de Bouchet, La Baume De Transit, Montségur sur Lauzon, Rochegude, Suze La Rousse et Tulette se sont mutualisées pour l'achat des repas de la cantine. **Cela a permis pendant 9 ans de maintenir un prix stable à 3,50€ pour les familles.** Suite à l'augmentation de l'électricité, du carburant et des denrées alimentaires notre prestataire nous impose une forte augmentation. Depuis le 1er septembre 2023, le prix de revient du repas pour la commune est de 10,30€, le reste à charge pour les familles est désormais de 4€.

La garderie périscolaire est ouverte 4 jours /semaine de 7h30-8h20 / 16h30-18h30. Depuis 7 ans, un service d'aide aux devoirs est proposé sur la base du volontariat de 16h30 à 17h30 pendant la garderie. Seuls les enfants inscrits à la garderie peuvent en bénéficier.

**Les inscriptions au restaurant scolaire et à la garderie se font sur le « portail famille » depuis le site internet de la commune.**

Une entente intercommunale de 9 communes permet depuis 2019 d'accueillir les enfants de 3 à 13 ans aux centres de loisirs «Rubis'Cube» à ST-PAUL TROIS-CHÂTEAUX et «Loisirs-au-Vent» à TULETTE. Inscriptions et paiement se font via le «portail famille»

## MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

Depuis de nombreuses années, l'accès aux soins est de plus en plus difficile voire impossible dans les communes rurales.

C'est pourquoi, dès le début de ce mandat, nous avons recherché la meilleure alternative au cabinet médical, à l'unique médecin dans nos villages. Ceci nous a permis de mettre en évidence la transformation de l'exercice de la médecine.

La volonté d'un travail pluri professionnel, complémentaire et partagé s'est accrue et c'est parce que nous croyons à un ancrage indispensable dans nos territoires de proximité et au développement de la prévention pour répondre à ces attentes, que nous envisageons la réalisation d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire.

C'est une réponse attendue par les jeunes médecins notamment.

Les projets actuels ne doivent plus être raisonnés aux seules limites d'une commune, mais à l'échelle d'un bassin de vie en optimisant l'investissement public. Pour cela, nous avons présenté et proposé cette idée aux communes voisines de Suze la Rousse et de la Baume de Transit.

Cette démarche s'est alors imposée comme une évidence pour les élus, qui ont rapidement créé un comité de pilotage afin de préparer et construire ce projet ambitieux.

Simultanément, la commune a accueilli deux jeunes médecins en 2021, intéressés par la démarche et cet exercice pluridisciplinaire.

Depuis, entourés de quinze autres professionnels (Médecin, infirmières, pharmacien, orthophoniste ou psychologue...) ils construisent à leur niveau cette approche pluri professionnelle d'avenir.

Le projet a été labellisé par l'Agence Régionale de Santé il y a quelques mois, il s'agit maintenant de déterminer le statut juridique de cette « entente communale » afin de protéger chacune des parties et de lancer les différentes étapes en vue de la construction de ce projet sur la commune de Bouchet, située à équidistance entre les deux autres communes.

Il s'agit d'un vrai travail en commun, des élus et des professionnels de santé des trois villages, pour élaborer un projet original et innovant afin de créer un bâtiment qui accueillera dans 18 mois, cette équipe de santé au service des habitants.

## LE MOT DE L'OPPOSITION

TEXTE NON COMMUNIQUÉ



## COMMUNICATION



L'équipe municipale est très attachée à la transparence ! Ainsi nous nous efforçons de multiplier les canaux de communication même si la crise sanitaire a compliqué cette tâche... La Mairie dispose déjà d'une page facebook, d'un site internet repensé, du panneau lumineux et réalise certaines communications par publipostage avec des messages d'information déposés directement dans vos boîtes aux lettres. Le lancement de ce nouveau bulletin municipal est un nouvel outil qui permet de faciliter l'accès à l'information pour tous. En complément, la Mairie s'est dotée de l'application



Celle-ci permet de recevoir des notifications directement sur son téléphone portable ou autre appareil connecté ! Pour installer cette nouvelle application il vous suffit de scanner le QR Code suivant :

